



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

EDUCATION A LA SEXUALITE ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Rectorat

Mission académique Education à la sexualité

Sophie Pons, IA-IPR
Michelle Lorenzi, Infirmière conseillère technique
mission.eas@ac-creteil.fr
4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex

Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, Mesdames et messieurs les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges, Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Education nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne.

Références :

- Code de l'éducation art. L. 312-16 ajouté suite à la loi du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception : « Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène ».
 - Circulaire nationale « L'éducation à la sexualité dans les écoles et les EPLE » n° 2018-111 du 12 septembre 2018
 - Circulaire nationale « Education à la sexualité » MENE2228054C du 30 septembre 2022
-

Objet : Plan de lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants (principes et outils) – ressources et formations pour la mise en œuvre des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité

L'éducation à la sexualité concerne tous les enfants de l'école au lycée et repose sur la mise en œuvre de **trois séances, chaque année, adaptées à l'âge des enfants et adolescents**. Les contenus des séances sont choisis en fonction de l'âge des élèves, ils s'adaptent aux besoins et demandes des enfants et adolescents. Ces contenus visent une éducation à la sexualité globale, positive et bienveillante autour de trois champs : **champ biologique, champ psycho-émotionnel, champ juridique et social**.

En effet l'éducation à la sexualité favorise un apprentissage de l'altérité, des règles sociales, des lois et des valeurs communes. Elle a pour objectif :

-d'apporter aux élèves des **informations objectives** et des connaissances scientifiques, de permettre une meilleure **perception des risques et protection contre les violences**, d'informer sur les ressources d'aide et de soutien

-de faire connaître les **dimensions relationnelle, juridique, sociale et éthique** de la sexualité

-de réfléchir au **respect mutuel**, au rapport à l'autre, l'égalité filles-garçons, les règles de vie en commun, le sens de la loi

-de développer l'**esprit critique**, notamment par l'analyse des modèles et des rôles sociaux véhiculés par les médias

-de participer au développement des **compétences psychosociales** des élèves

L'éducation à la sexualité s'inscrit dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle trouve sa place dans un projet éducatif global à l'échelle de l'école ou de l'EPLE, et peut s'appuyer sur la démarche « Ecole promotrice de santé ».

La mise en œuvre de l'éducation à la sexualité est assurée par les personnels de l'éducation nationale. Ceux-ci peuvent s'appuyer en fonction des besoins, sur des partenaires agréés, dans le cadre de la co-construction et la co-animation des séances.

1- Lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants :

1 enfant est agressé sexuellement toutes les 3 minutes. Filles et garçons, de tout âge et de tout milieu social, peuvent être victimes de violences sexuelles. Ces violences sont multiples et entraînent des effets graves et profonds sur la santé, tant sur le plan physique que psychologique. Il existe diverses formes de violences sexuelles : exhibition, attouchement, viol, inceste, mutilation sexuelle, sextorsion, harcèlement, visionnage répétitif de pornographie...

Toute personne de la communauté éducative peut être amenée à observer des signes de souffrance ou mal-être chez les élèves. Cette responsabilité incombe à tous. Chacun a un rôle à jouer, différent selon les fonctions et doit se sentir concerné. En cas de doute ou de révélation, il est important de ne pas agir seul.

Plusieurs ressources nationales sont à la disposition des personnels :

- Le vademecum national « Violences sexuelles intrafamiliales : comprendre, prévenir, repérer et agir » offre à tous les personnels des ressources et outils. Il rappelle en particulier les signes de mal-être et les procédures à suivre selon la situation en page 24 (information préoccupante, signalement).

<https://eduscol.education.fr/2959/focus-prevention-des-violences-sexuelles-intrafamiliales-l-ecole>

- De nouvelles ressources, plus synthétiques, sont mises à la disposition des personnels sur le site Eduscol depuis octobre 2023 dans le cadre de la campagne gouvernementale de lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants :

<https://eduscol.education.fr/3918/agir-contre-les-violences-sexuelles-faites-aux-enfants>

Sont en particulier proposés : une capsule vidéo, une infographie et une fiche-mémo centrée sur le repérage des signes et l'accueil de la parole des enfants.

Ces ressources peuvent être relayées largement à tous les personnels dans les écoles, collèges et lycées.

2- Formations pour mettre en œuvre l'éducation à la sexualité :

La formation des personnels amenés à intervenir dans une séance d'éducation à la sexualité est un préalable nécessaire. Etre intervenant en éducation à la sexualité nécessite d'adopter une posture adaptée, neutre et bienveillante, qui ne devance pas les questions des élèves.

Dans le cadre de l'Ecole académique de la formation continue, **trois parcours de formation sont proposés, soit 10 modules de formation**, inter-catégoriels, interdisciplinaires et certains ouverts en inter-degrés :

<https://www.ac-creteil.fr/promouvoir-l-education-a-la-sexualite-122527>

Vous pouvez aussi demander **une formation d'initiative locale EAS (FIL)** avec 3 formats possibles :

- 3h (coup de pouce) : demande possible toute l'année sauf en mai et juin. Peut permettre un temps d'apport et réflexion sur un thème précis par exemple.
- 6h (mise en action) : demande possible jusqu'aux vacances de printemps. Peut permettre de suivre la mise en place du projet d'éducation à la sexualité dans l'établissement, dans le réseau.
- 18h (aide négociée de territoire ANT) : demande possible jusqu'aux vacances d'hiver. Peut permettre à une équipe mobilisée de concevoir et débiter son projet d'éducation à la sexualité avec trois séances annuelles adaptées à l'âge des élèves.

Lien pour accéder au guide de la procédure de demande de FIL sur le site de l'EAFC :
<https://www.ac-creteil.fr/construire-des-collectifs-de-travail-122101>

3- Ressources nationales et académiques pour soutenir la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité :

Pour soutenir les personnels, **le site national Eduscol propose des pages dédiées** (https://eduscol.education.fr/2346/sante?menu_id=2898) contenant des ressources sur les enjeux de l'éducation à la sexualité, la construction d'un projet mobilisant la communauté éducative, la préparation des séances. Des focus sont faits sur la prévention des violences sexistes et sexuelles, les IST et le VIH-SIDA, la lutte contre la prostitution des mineurs.

Des **ressources académiques, interdisciplinaires**, sont également disponibles (<https://svt.ac-creteil.fr/?-eas-ressources-academiques-> et <https://svt.ac-creteil.fr/?-eas-ressources-pedagogiques->) : documents d'aide à la conception d'un projet, scénarii pédagogiques, lettres thématiques.

Les lettres thématiques, produites par un collectif de formateurs, enseignants, infirmières, inspecteurs et chefs d'établissements, approfondissent chacune un sujet spécifique. **La lettre thématique n°11, publiée en octobre 2023, porte sur les liens entre éducation à la sexualité et éducation aux médias et à l'information**, à travers le sujet de la pornographie : <https://svt.ac-creteil.fr/?La-lettre-thematique-Education-a-la-sexualite-no11>

Contact : la mission académique Education à la sexualité peut répondre à vos questions :

mission.eas@ac-creteil.fr

La mission Education à la sexualité

Michelle Lorenzi

Sophie Pons

Chrystelle Roucher